

## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND VERDUN

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

#### Séance du 21 FÉVRIER 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt et un février à 20 heures 00, le Conseil de Communauté d'Agglomération du Grand Verdun s'est réuni **Belleville**, sous la présidence de Monsieur Samuel HAZARD, Président,

#### **Examen et vote du Budget Primitif 2024 - Budget Annexe ASSAINISSEMENT**

**DGV2024\_0021**

#### Étaient présents :

Monsieur Samuel HAZARD, Monsieur Claude ANTION, Madame Régine MUNERELLE, Monsieur Jean-François THOMAS, Madame Marie-Claude THIL, Monsieur Philippe DEHAND, Madame Christine GERARD, Monsieur Patrick CORTIAL, Monsieur Jean-Christophe VELAIN, Monsieur Antoni GRIGGIO, Madame Karen SCHWEITZER, Monsieur Armand FALQUE, Monsieur Samuel AMBROSIO, Monsieur Bernard GOEURIOT, Monsieur Jean-Luc DURET, Monsieur Patrick LORANS, Monsieur Régis BROCARD, Monsieur Raphaël CHAZAL, Monsieur Gérard STCHERBININE, Madame Maryvonne COLLIGNON, Monsieur Michel PONCELET, Monsieur Jean-Marie ADDENET, Monsieur Pierre JACQUINOT, Madame Catherine PELISSIER, Monsieur Patrick MAGISSON, Madame Sandrine JACQUINET-DEBEAUMOREL, Madame Pascale BATTOU, Monsieur Fabrice WEISSE, Monsieur Guillaume ROUARD, Madame Emmanuelle CASAGRANDE, Madame Diana MOUNZER, Monsieur Fabrice BEAUMET, Madame Angélique SANTUS, Monsieur Mickaël HIRAT, Monsieur Pierre WEISS, Monsieur Michel REVEANI, Monsieur Jean-Bernard LAHAUSSE

#### Absents et excusés :

Monsieur Philippe COLAUTTI, Monsieur Pierre LIBERT, Monsieur Gérard GERVAISE, Monsieur Charles SAINT-VANNE, Monsieur François-Xavier LONG, Monsieur Maurice MICHELET, Monsieur Jean-Pierre LAPARRA, Monsieur Jean VERNEL, Monsieur Pascal LEFRAND, Monsieur Philippe HENRY, Madame Angéline DE PALMA-ANCEL, Madame Jennifer GHEWY, Madame Julia RICHARD, Monsieur Quentin BROCHET, Madame Nasra ANRIFIDINE, Monsieur Pascal BURATI, Monsieur Cédric COLLET, Madame Bertille BRANCHETTI, Madame Chantal NICOLAS, Monsieur Olivier GERARD, Madame Véronique PHILIPPE, Monsieur Thierry MARCHAL, Monsieur Jean-Pierre LIBERT, Monsieur Philippe

SAINT-VANNE, Monsieur Jean-Louis HUSSON, Madame Françoise FERY, Monsieur Jérôme GROSSE, Monsieur Jean-Marie ROBINET, Monsieur François POUPART, Monsieur Michel LEVENEZ, Madame Cathy DAL BORGIO, Monsieur Alain MARECHAL, Madame Laurence MILLET, Madame Françoise ALIBONSSY, Monsieur Benoit DENIS, Monsieur Vincent TOMMASI

Ont délégué leur droit de vote conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- Monsieur Julien DIDRY à Monsieur Antoni GRIGGIO
- Madame Christine PROT à Madame Maryvonne COLLIGNON
- Madame Sylvie BOURDIN-WATRIN à Madame Diana MOUNZER

Entendu l'exposé de Monsieur Jean-François THOMAS, 4ème Vice Président,

### Synthèse de la délibération

Le présent budget 2024 s'inscrit dans les orientations budgétaires présentées en Conseil Communautaire le 15 février 2024.

L'assemblée doit se prononcer sur les prévisions proposées et procéder au vote par nature au niveau du chapitre.

#### • **Contexte – Problématique**

La Communauté d'Agglomération s'est substituée à l'ancien Syndicat Mixte Assainissement et Transports Urbains du Verdunois (SMATUV), avec une reprise en gestion directe de la compétence « Assainissement », sous forme de budget annexe. Des conventions encadrent la continuité de gestion avec les communes de Belrupt en Verdunois et de Dugny sur Meuse.

L'assainissement collectif, financé par la surtaxe, concerne les communes de BELLERAY, BELLEVILLE sur Meuse, BELRUPT en VERDUNOIS, BETHELAINVILLE, BRAS sur Meuse, CHARNY sur Meuse, DUGNY sur Meuse, HAUDAINVILLE, SIVRY LA PERCHE, THIERVILLE et VERDUN.

La compétence Assainissement Non Collectif s'exerce sur l'ensemble du périmètre de la collectivité.

#### **I – Situation financière à la fin de l'exercice budgétaire 2023**

Le compte administratif anticipé 2023 fait apparaître les résultats suivants :

BA ASSAINISSEMENT	Investissement	Fonctionnement	Cumulé
Résultat de l'exercice	-369 620	326 430	-43 190
Résultat reporté	-1 852 561	0	-1 852 561
Résultat cumulé	-2 222 181	326 430	-1 895 751

Le résultat cumulé déficitaire fin 2023 de 1,9 million a été compensé début janvier 2024 par la mobilisation d'un emprunt de 2 millions.

### **Evolution tarifaire de la surtaxe d'assainissement**

Par délibérations du 17 décembre 2015 puis du 15 décembre 2016, la Communauté d'Agglomération a décidé **l'application d'une tarification durable de l'eau** par la mise en place de tranches. Il s'agit au travers de cette tarification de :

- rendre accessible l'eau pour les besoins individuels de survie,
- d'augmenter le tarif auprès des gros consommateurs en renchérissant l'eau de loisirs et/ou de confort,
- d'assurer une modération tarifaire pour les acteurs économiques,
- de garantir le maintien de la rémunération du service.

Les effets du changement climatique sont maintenant très visibles et la tarification durable est mise en avant au niveau national. Cependant, la collectivité doit faire face ces dernières années à un effet de ciseau lié à :

- une augmentation sensible des charges de fonctionnement et de l'entretien patrimonial avec, notamment, les répercussions du coût de l'énergie et du coût des matériels,
- une baisse des recettes du fait de la diminution significative de la consommation d'eau ce qui, en soit, répond à l'objectif initial.

Par délibération du 20 décembre 2022, il a ainsi été acté une réévaluation moyenne de 51 centimes des tarifs de la surtaxe d'assainissement. Sur la base de consommations constatées par niveau de tranches tarifaires, le prix moyen a évolué de 0,9032 à 1,2137 applicable au 1er janvier 2023 et un ajustement supplémentaire à hauteur de 1,4132 sera appliqué au 1er juin 2024.

## **II – Evolutions et orientations budgétaires retenues**

### **1) Les recettes de fonctionnement**

#### **La redevance assainissement (article budgétaire 70611)**

Pour 2023, la redevance d'assainissement est de 1 323 171 euros. Elle est prévue à 1 630 000 euros en 2024.

Pour repère, le volume de référence qui a servi de base à la négociation du contrat d'affermage est de 1 400 000 m<sup>3</sup>. Le volume brut 2022 sur lequel s'applique la surtaxe d'assainissement est de 1 244 471 m<sup>3</sup>.

## **La contribution aux eaux pluviales (article budgétaire 7063)**

Les charges financières liées au traitement des eaux pluviales sont supportées par le budget général des communes ou des intercommunalités, les charges financières liées au traitement des eaux usées par l'utilisateur. Dans le cas de réseaux unitaires, il appartient à l'assemblée délibérante de fixer forfaitairement la proportion des charges de fonctionnement et d'investissement qui fera l'objet d'une contribution des collectivités au titre de leur budget général.

La circulaire n° 78-545 du Ministre du Budget en date du 12 décembre 1978 prévoit que les fourchettes de participation du budget général devraient en général se situer entre 20 et 35% des charges de fonctionnement du réseau et entre 30 et 50% des amortissements techniques et des intérêts financiers.

La Communauté d'Agglomération a confirmé par délibération ce mode de calcul. Pour une meilleure lisibilité budgétaire, le montant dû au titre de l'année N est déterminé uniquement au vu des réalisations N-1.

Pour 2023, la contribution des eaux pluviales est de 503 001 €. La prévision est de 495 000 € pour 2024 compte tenu des investissements à réaliser.

## **La prime d'épuration de l'agence de l'eau (article budgétaire 741)**

Depuis 2019, la prime d'épuration n'est plus versée.

## **Encaissement de Taxe perçue par le fermier puis reversée à l'Etablissement Public Voies Navigables de France et autres recettes (article budgétaire 7588)**

La convention concerne l'occupation du domaine public fluvial lié au rejet des eaux résiduaires en provenance de la station d'épuration de Belleville.

Le montant de la taxe VNF est de 44 278 € en 2023. Il est prévu au budget à 45 000 € pour une dépense de 59 950 € (art 6378).

## **2) Les dépenses de fonctionnement**

### **Les charges à caractère général (chapitre 011)**

Elles s'élèvent à 152 932 euros en 2023 et sont prévues à hauteur de 221 800 euros en 2024.

Cette évolution s'explique par l'augmentation du nombre de contrôles d'assainissement systématiques qui seront réalisés (ces contrôles sont liés au programme voirie), l'évolution de la contribution VNF ainsi que le financement prévisionnel de l'étude pour le renouvellement éventuel de la Délégation de Service Public.

### **Les charges de personnel (chapitre 012)**

Elles découlent de l'application de la convention de mutualisation. Elles s'élèvent à 49 000 en 2023 et budgétisées à 51 141 euros pour 2024.

### **Les autres charges de gestion courante (chapitre 65)**

Il s'agit du **versement au fermier d'une participation aux eaux pluviales (art 6588)** prévue au contrat d'affermage, soit 450 000 euros pour 2023 et une prévision de 600 000 euros pour 2024. Cette évolution continue à la hausse est contractuelle et influe naturellement sur l'évolution du prix de l'eau.

### **Les charges financières (chapitre 66)**

Elles s'élèvent à 323 882 euros en 2023. Le montant budgétisé en 2024 est de 372 000 euros.

### **Les opérations d'ordre de transfert entre section (chapitre 042)**

Il s'agit des dotations aux amortissements qui sont de 886 000 euros en 2023 et prévues à hauteur de 890 000 euros en 2024. Les charges financières et les charges calculées résultent des dépenses d'équipement réalisées.

### **3) Les opérations d'équipement**

Les prévisions budgétaires résultent du Plan Pluriannuel d'Investissement qui a été débattu lors de la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire.

Les crédits nouveaux s'élèvent à 1 855 000 euros.

### **III – Présentation générale du budget**

La présentation générale du budget annexe assainissement permet de constater les dépenses et les recettes ci-jointes.

- **Cadre et solution(s) proposée(s)**

Le Budget Primitif d'une collectivité est un acte juridique. Il prévoit et autorise les recettes et les dépenses.

Il constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement.

Pour information, le document budgétaire est consultable à l'Hôtel de Ville en version papier et/ou dématérialisée.

Il est également disponible à distance, sur le site internet suivant :

<http://datastore.adista.fr>

Login : ccverdun/verdun

Mot de passe : verdun

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

**ADOpte** le budget annexe ASSAINISSEMENT de la Communauté d' Agglomération du Grand Verdun pour l'exercice 2024 présenté par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement sans aucune exception.

M. le Président certifie sous sa responsabilité que la présente délibération a fait l'objet des formalités de publicité et de transmission prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales.

**DELIBERE** en séance les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme par le Président, soussigné qui déclare avoir accompli les formalités d'affichage prescrites par l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président,

Cc al,



Signé électroniquement par : Samuel  
HAZARD  
Date de signature : 23/02/2024  
Qualité : Président de la CAGV

Samuel HAZARD

**Recours, informations des usagers.**

Il est possible de contester la présente décision auprès du « Tribunal Administration de Nancy – 5, place de la Carrière – C.O. N°38 – 54036 NANCY CEDEX – Tél : 03.83.17.43.43 – dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

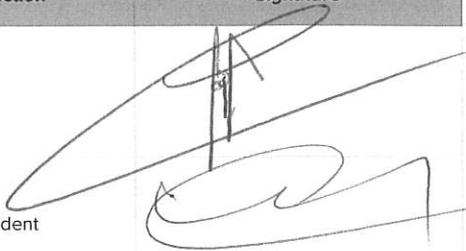
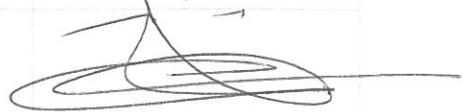
SECTION D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	Article	Libellé		Montant
		<b>dépenses</b>		<b>3 199 000,00</b>
<b>040</b>		<b>Opérations d'ordre de section à section</b>		<b>359 000,00</b>
	139111	subv investissement transférable Agence de l'eau	359 000,00	
<b>041</b>		<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</b>		<b>62 000,00</b>
	2762	TVA	62 000,00	
<b>16</b>		<b>Emprunts et dettes assimilés</b>		<b>923 000,00</b>
	1641	emprunts	923 000,00	
<b>20</b>		<b>Immobilisations incorporelles</b>		<b>500 000,00</b>
	2031	frais d'études	500 000,00	
<b>23</b>		<b>Immobilisations en cours</b>		<b>1 355 000,00</b>
	2315	installation matériel et outillage techniques	1 355 000,00	
		<b>recettes</b>		<b>3 199 000,00</b>
<b>13</b>		<b>Subvention d'investissement</b>		<b>340 000,00</b>
	13111	Subvention agence de l'eau	340 000,00	
<b>16</b>		<b>Emprunts et dettes assimilées</b>		<b>1 451 800,00</b>
	1641	Emprunts	1 451 800,00	
<b>27</b>		<b>Autres immobilisations financières</b>		<b>62 000,00</b>
	2762	TVA	62 000,00	
<b>021</b>		<b>Virement de la section de fonctionnement</b>		<b>393 200,00</b>
	021	Virement de la section de fonctionnement	393 200,00	
<b>040</b>		<b>Opérations d'ordre de section à section</b>		<b>890 000,00</b>
	28031	Amortissements frais d'études	890 000,00	
<b>041</b>		<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</b>		<b>62 000,00</b>
	2315	installation matériel et outillage techniques	62 000,00	

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Article	Libellé	Montant
		<b>dépenses</b>	
<b>011</b>		<b>Charges à caractère général</b>	<b>2 529 000,00</b>
	617	Frais d'études	30 000,00
	6228	Rémunérations d'intermédiaires	128 200,00
	627	Frais bancaires	2 000,00
	62871	Remboursement de frais	1 600,00
	63512	Taxes foncières	50,00
	6378	Autres taxes et redevances	59 950,00
<b>012</b>		<b>Charges de personnel</b>	<b>52 000,00</b>
	6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	52 000,00
<b>65</b>		<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>600 000,00</b>
	6588	Charges diverses de la gestion courante	600 000,00
<b>66</b>		<b>Charges financières</b>	<b>372 000,00</b>
	66111	Intérêts réglés à l'échéance	362 000,00
	66112	Intérêts courus non échus	10 000,00
<b>023</b>		<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>393 200,00</b>
	023	Virement à la section d'investissement	393 200,00
<b>042</b>		<b>Opérations d'ordre de section à section</b>	<b>890 000,00</b>
	6811	Dot amortissements, immobilisations incorporelles	890 000,00
		<b>recettes</b>	<b>2 529 000,00</b>
<b>70</b>		<b>Produits des services du domaine et ventes diverses</b>	<b>2 125 000,00</b>
	70611	Surtaxe d'assainissement collectif	1 630 000,00
	7063	Redevance (Eaux pluviales)	495 000,00
<b>75</b>		<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>45 000,00</b>
	7588	Produits divers	45 000,00
<b>042</b>		<b>Opérations d'ordre de section à section</b>	<b>359 000,00</b>
	777	Quote-part des subventions	359 000,00

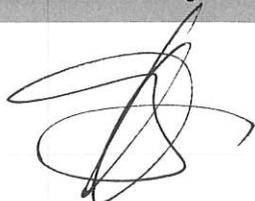
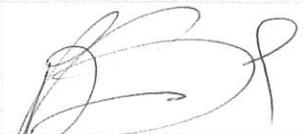
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE - 21 février 2023**  
**Emargement**

BP 2024 Budget principal - BP 2024 Annexe PRE - BP 2024 Annexe Assainissement - BP 2024 Annexe Transport - BP 2024 Annexe Eau - BP 2024 Annexe Marronniers

Ordre tableau	COMMUNE	NOM	PRENOM	Fonction	Signature
1	VERDUN	HAZARD	Samuel	Président	
2	THIERVILLE SUR MEUSE	ANTION	Claude	1er Vice Président	
3	BELLEVILLE SUR MEUSE	MUNERELLE	Régine	2ème Vice Président	
4	BRAS SUR MEUSE	DIDRY	Julien	3ème Vice Président	
4bis	BRAS SUR MEUSE	COLLET	Cédric	Suppléant	
5	VERDUN	THOMAS	Jean-François	4ème Vice Président	
6	BETHINCOURT	THIL	Marie-Claude	5ème Vice Président	
6bis	BETHINCOURT	BRANCHETTI	Bertille	Suppléant	
7	VERDUN	DEHAND	Philippe	6ème Vice Président	
8	THIERVILLE SUR MEUSE	GERARD	Christine	7ème Vice Président	
9	VERDUN	CORTIAL	Patrick	8ème vice-Président	
10	VACHERAUVILLE	VELAIN	Jean-Christophe	9ème Vice Président	
10bis	VACHERAUVILLE	NICOLAS	Chantal	Suppléant	

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE - 21 février 2023**  
**Emargement**

BP 2024 Budget principal - BP 2024 Annexe PRE - BP 2024 Annexe Assainissement - BP 2024 Annexe Transport - BP 2024 Annexe Eau - BP 2024 Annexe Marronniers

Ordre tableau	COMMUNE	NOM	PRENOM	Fonction	Signature
11	VERDUN	GRIGGIO	Antoni	10ème vice Président	
12	VERDUN	COLAUTTI	Philippe	11ème Vice Président	
13	VERDUN	SCHWEITZER	Karen	12ème Vice Président	
14	DOUAUMONT-VAUX	FALQUE	Armand	13ème Vice Président	
14bis	DOUAUMONT-VAUX	GERARD	Olivier	Suppléant	
15	BELLEVILLE SUR MEUSE	AMBROSIO	Samuel	14ème Vice-Président	
16	VERDUN	GOEURIOT	Bernard	Contôleur de gestion	
17	BELLEVILLE SUR MEUSE	DURET	Jean-Luc	1er secrétaire	
18	HAUDAINVILLE	LORANS	Patrick	2ème secrétaire	
18bis	HAUDAINVILLE	PHILIPPE	Véronique	Suppléant	
19	BELLERAY	BROCARD	Régis	3ème secrétaire	
19bis	BELLERAY	MARCHAL	Thierry	Suppléant	
20	THIERVILLE SUR MEUSE	CHAZAL	Raphaël	4ème secrétaire	

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE - 21 février 2023**

**Emargement**

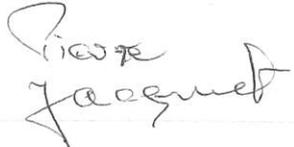
BP 2024 Budget principal - BP 2024 Annexe PRE - BP 2024 Annexe Assainissement - BP 2024 Annexe Transport - BP 2024 Annexe Eau - BP 2024 Annexe Marronniers

Ordre tableau	COMMUNE	NOM	PRENOM	Fonction	Signature
21	BEAUMONT EN VERDUNOIS	LIBERT	Pierre	conseiller communautaire	
21bis	BEAUMONT EN VERDUNOIS	LIBERT	Jean-Pierre	Suppléant	
22	HAUMONT PRES SAMOGNEUX	GERVAISE	Gérard	conseiller communautaire	
22is	HAUMONT PRES SAMOGNEUX	ALIBONSSY	Françoise	Suppléant	
23	ORNES	SAINT-VANNE	Charles	conseiller communautaire	
23bis	ORNES	SAINT-VANNE	Philippe	Suppléant	
24	LOUVEMONT COTE DU POIVRE	LONG	François-Xavier	conseiller communautaire	
24 Bis	LOUVEMONT COTE DU POIVRE	TOMMASI	Vincent	Suppléant	
25	BEZONVAUX	MICHELET	Maurice	conseiller communautaire	
25 Bis	BEZONVAUX			Suppléant	
26	FLEURY DEVANT DOUAUMONT	LAPARRA	Jean-Pierre	conseiller communautaire	
26 Bis	FLEURY DEVANT DOUAUMONT	GILLET	Monique	Suppléant	
27	VERDUN	STCHERBININE	Gérard	conseiller communautaire	

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE - 21 février 2023**

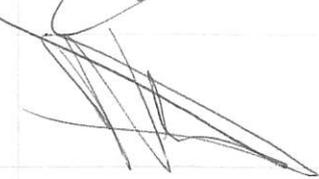
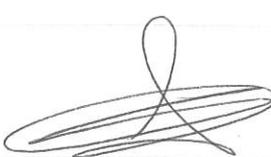
**Emargement**

BP 2024 Budget principal - BP 2024 Annexe PRE - BP 2024 Annexe Assainissement - BP 2024 Annexe Transport - BP 2024 Annexe Eau - BP 2024 Annexe Marronniers

Ordre tableau	COMMUNE	NOM	PRENOM	Fonction	Signature
28	VERDUN	COLLIGNON	Maryvonne	conseiller communautaire	
29	CHATTANCOURT	PONCELET	Michel	conseiller communautaire	
29 Bis	CHATTANCOURT	FERY	Françoise	Suppléant	
30	SAMOGNEUX	ADDENET	Jean-Marie	conseiller communautaire	
30 bis	SAMOGNEUX			Suppléant	
31	VERDUN	JACQUINOT	Pierre	conseiller communautaire	
32	MARRE	VERNEL	Jean	conseiller communautaire	
32bis	MARRE	GROSSE	Jérôme	Suppléant	
33	CHARNY SUR MEUSE	PELISSIER	Catherine	conseiller communautaire	
33bis	CHARNY SUR MEUSE	ROBINET	Jean-Marie	Suppléant	
34	VERDUN	PROT	Christine	conseiller communautaire	
35	MONTZEVILLE	MAGISSON	Patrick	conseiller communautaire	
35bis	MONTZEVILLE	POUPART	François	Suppléant	

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE - 21 février 2023**  
**Emargement**

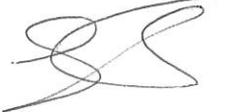
BP 2024 Budget principal - BP 2024 Annexe PRE - BP 2024 Annexe Assainissement - BP 2024 Annexe Transport - BP 2024 Annexe Eau - BP 2024 Annexe Marronniers

Ordre tableau	COMMUNE	NOM	PRENOM	Fonction	Signature
36	BETHELAINVILLE	LEFRAND	Pascal	conseiller communautaire	
36bis	BETHELAINVILLE	LEVENEZ	Michel	Suppléant	
37	VERDUN	JACQUINET-DEBEAUM OREL	Sandrine	conseiller communautaire	
38	VERDUN	BOURDIN-WATRIN	Sylvie	conseiller communautaire	
39	THIERVILLE SUR MEUSE	HENRY	Philippe	conseiller communautaire	
40	VERDUN	BATTOU	Pascale	conseiller communautaire	
41	VERDUN	WEISSE	Fabrice	conseiller communautaire	
42	VERDUN	ROUARD	Guillaume	conseiller communautaire	
43	VERDUN	CASAGRANDE	Emmanuelle	conseiller communautaire	
44	VERDUN	MOUNZER	Diana	conseiller communautaire	
46	VERDUN	DE PALMA-ANCEL	Angéline	conseiller communautaire	
47	CHAMPNEUVILLE	BEAUMET	Fabrice	conseiller communautaire	
47bis	CHAMPNEUVILLE	DAL BORGIO	Cathy	Suppléant	

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE - 21 février 2023**

**Emargement**

BP 2024 Budget principal - BP 2024 Annexe PRE - BP 2024 Annexe Assainissement - BP 2024 Annexe Transport - BP 2024 Annexe Eau - BP 2024 Annexe Marronniers

Ordre tableau	COMMUNE	NOM	PRENOM	Fonction	Signature
48	FROMEREVILLE	SANTUS	Angélique	conseiller communautaire	
48bis	FROMEREVILLE	MARECHAL	Alain	Suppléant	
49	SIVRY LA PERCHE	HIRAT	Mickaël	conseiller communautaire	
49bis	SIVRY LA PERCHE	MILLET	Laurence	Suppléant	
50	VERDUN	GHEWY	Jennifer	conseiller communautaire	
51	VERDUN	RICHARD	Julia	conseiller communautaire	
52	VERDUN	BROCHET	Quentin	conseiller communautaire	
53	VERDUN	ANRIFIDINE	Nasra	conseiller communautaire	
54	CUMIERES LE MORT-HOMME	WEISS	Pierre	conseiller communautaire	
55 bis	CUMIERES LE MORT-HOMME	DENIS	Benoît	Suppléant	
55	BELLEVILLE SUR MEUSE	REVEANI	Michel	conseiller communautaire	
56	VERDUN	BURATI	Pascal	conseiller communautaire	
57	VERDUN	LAHAUSSE	Jean-Bernard	conseiller communautaire	